Déclaration de l'atelier sous-régional de Niamey sur le bilan et la stratégies d'amélioration de l'accès des pasteurs à l'aliment du bétail

L'évolution du contexte de développement et le dispositif de réponse de la CEDEAO

Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest sont confrontés à des crises alimentaires d'ampleur et de fréquence croissantes. Dans les zones pastorales et agropastorales, ces crises liées principalement aux aléas climatiques et à la flambée des prix des denrées alimentaires, sont aggravées par l'instabilité politique et la résurgence des conflits armés. Ces évènements entrainent des déplacements importants de populations et des troupeaux, une fragilisation des systèmes économiques, un démantèlement des structures d'approvisionnement et la fermeture des services sociaux de base.

Face à ces évolutions, la CEDEAO a engagé depuis 2005 la mise en œuvre d'une initiative pertinente et ambitieuse, à la hauteur des défis rencontrés : la Politique Agricole Régionale (ECOWAP). Dans ce cadre, elle a défini un plan d'actions ciblé sur l'élevage ainsi qu'une stratégie régionale de stockage, se traduisant par la mise en place d'une Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire. Cette initiative corrige les lacunes constatées au niveau des dispositifs publics d'information et de réponse aux crises qui ont jusqu'ici pris en compte, de façon insuffisante, les spécificités de l'élevage et du pastoralisme.

Adoptée par les Ministres de l'agriculture de la CEDEAO en septembre 2012, la décision de création de cette réserve régionale a prévu d'introduire une composante *« aliments du bétail »*.

Une vision intégrée de la transformation de l'élevage et de la sécurisation des économies pastorales

Sur la base du mandat qu'il a reçu de la *« task force »* de la CEDEAO sur le stockage, le Réseau Billital Maroobé a élaboré des propositions préliminaires portant sur la configuration et les modalités de mise en place de cette composante.

L'atelier de restitution des résultats de ce travail s'est tenu du 22 au 24 janvier 2013 à Niamey (République du Niger), sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Mahaman El Hadji Ousmane, Ministre de l'Elevage du Niger et le patronage de la Commission de la CEDEAO. Il a regroupé plus de 80 participants comprenant les mandataires des réseaux régionaux d'organisations professionnelles agricoles, les délégués des organisations d'éleveurs et de pasteurs, les responsables des institutions d'intégration (CEDEAO) et de coopération régionale (CILSS, CORAF), du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, du Hub Rural, des représentants des Ministères chargés de l'élevage du Burkina Faso et du Niger, des représentants des Offices et des Sociétés nationales membres de RESOGEST, des ONG internationales, des organisations internationales et des institutions de recherche-développement.

Les échanges au cours des travaux de l'atelier ont permis aux quatre réseaux régionaux (APESS, CORET, RBM et ROPPA) et à leurs partenaires de réaliser un consensus fort portant sur les points suivants :

- la nécessité de construire une vision intégrée pour la transformation de l'élevage et la sécurisation de l'économie pastorale, prenant en compte les défis qui se posent dans les différents systèmes de production animale (élevage pastoral, agropastoral, sédentaire) et leurs relations avec les systèmes agricoles dans l'espace régional ;

- la prise en compte de la problématique de l'alimentation du bétail dans une perspective élargie qui intègre le fourrage naturel (défis liés à l'aménagement et à la gestion des parcours, à la réhabilitation des pâturages dégradés, etc.), les cultures fourragères, la valorisation des matières premières locales, les aliments concentrés, etc. Cette approche élargie répond mieux aux enjeux de l'amélioration de la productivité animale, de la transformation des systèmes d'élevage et de renforcement de leur résilience, tout en améliorant l'efficacité des réponses aux crises ;
- l'adoption d'une démarche consistant à corriger les insuffisances de la proposition actuelle de configuration de la composante *« aliments du bétail »* de la réserve dans le processus de son opérationnalisation ;
- le rôle que doit désormais jouer la *« task force »* de la CEDEAO pour affiner cette proposition, en assurant une forte implication des organisations de producteurs dans la réflexion sur les dimensions qui sont insuffisamment prises en compte ;
- la définition d'une stratégie intégrée d'implication des quatre réseaux régionaux dans le Programme Régional d'Investissements Agricoles (PRIA) et les Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles (PNIA), dans les stratégies de prévention et de gestion des crises alimentaires, ainsi que dans les nouvelles approches visant le renforcement de la résilience.

Tout au long de la rencontre, la situation de grave crise qui prévaut actuellement au Mali et ses conséquences en termes d'insécurité des familles de pasteurs et de dégradation de leurs moyens d'existence a été soulignée, et son acuité mise en exergue. Les participants ont lancé un appel aux différents acteurs institutionnels pour mettre en place un dispositif de veille informative et assurer un soutien renforcé aux communautés pastorales exposées aux conséquences multiples qui sont engendrées par le conflit armé.

Un consensus pour l'opérationnalisation diligente de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire et de sa composante « aliments du bétail »

Dans le prolongement de l'effort en cours, les quatre réseaux ont décidé de s'organiser pour amplifier leur contribution dans la négociation de la mise en œuvre du Plan d'action élevage et des instruments de politiques publiques envisagés par la CEDEAO. A cet effet, ils ont décidé de formaliser leur cadre de concertation pour mieux structurer les interventions à mener en direction des PNIA et du PRIA.

En ce qui concerne de façon plus spécifique la composante *« aliments du bétail »* de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, l'atelier a recommandé :

- de s'inspirer du schéma global retenu pour la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, tout en les adaptant aux spécificités de l'élevage et du pastoralisme ;
- de structurer de façon cohérente les trois lignes de défense complémentaires, en assurant un bon équilibre entre le renforcement des stocks de proximité, la constitution et/ou la consolidation des stocks nationaux et la création d'un stock régional d'aliments du bétail ;
- de développer le dispositif d'informations sur les filières d'approvisionnement en aliments du bétail, les effectifs animaux et l'évaluation du disponible fourrager, en vue de d'affiner les propositions sur la composante *« aliments du bétail »* de la réserve régionale ;
- élaborer et apporter des réajustements portant sur : (i) sur le dispositif d'information et de communication ; (ii) le mécanisme de déclenchement (Cadre Harmonisé Bonifié) ; (iii) le calibrage ; (iv) la localisation des stocks ; (v) le mode d'implication des bénéficiaires dans la gestion des stocks d'aliments du bétail ; (vi) la combinaison des

stocks physiques d'aliments du bétail et d'une réserve financière ; et (vii) le mode de suivi-évaluation des interventions ;
- de réfléchir sur la façon dont les marchés à bétail pourraient constituer des pôles d'articulation entre la gestion de la mobilité, le déstockage anticipé du bétail et l'approvisionnement en aliments du bétail.

La réunion a insisté sur la nécessité de mettre en place des dispositifs d'anticipation et de réponse aux crises qui combinent plusieurs leviers et développent une approche globale permettant de mobiliser un panel d'instruments : déstockage anticipé du bétail, gestion de la mobilité, appuis aux exploitations familiales pour la reconstitution post-crise des économies domestiques, etc. Au sein de ces dispositifs, l'accès à l'aliment du bétail devra contribuer à mieux maîtriser les facteurs structurels et conjoncturels de la vulnérabilité pastorale, dans la perspective du renforcement de la résilience de l'ensemble des systèmes d'élevage.

Les quatre réseaux et leurs partenaires s'engagent à :

- déployer les efforts nécessaires pour concrétiser la mise en place de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire et de sa composante *« aliments du bétail »*, avant la fin de l'année 2013 ;
- élaborer des propositions pertinentes dans le cadre de la formulation des programmes d'investissements et des mesures de politiques publiques ;
- intensifier le plaidoyer pour mobiliser des appuis plus conséquents en faveur de l'élevage ;
- inciter les Etats, les institutions d'intégration et les partenaires au développement à replacer la promotion de l'activité d'élevage au cœur des solutions durables au problème de l'insécurité qui prévaut au Sahel (y compris le Tchad et la Mauritanie), et plus largement, dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest ;
- développer des programmes de recherche-action articulés autour des thématiques prioritaires, en lien avec la transformation des systèmes d'élevage et les mutations de leur environnement naturel, économique et socio-politique.

Fait à Niamey le 24 janvier 2013
Les participants